

LIVRET EMPLOYÉ

Travailler chez Axiome

Le guide qui vous accompagne dès votre arrivée et tout au long de votre carrière chez Axiome.

axiome
L'évidence à votre service

Axiome 57
9 Rue du Général de Gaulle, 57855 Saint-Privat-la-Montagne

AU SOMMAIRE

Sommaire

- Édito & historique 3
- Notre mission 4
- Nos valeurs 5
- Vos obligations 7
- Nos engagements 10
- L'emploi des travailleurs handicapés 12
- Votre contrat de travail 14
- En cas de maladie 17
- Vos congés 18
- Votre suivi et évolution 19
- Vos avantages 20
- Mes outils & nous contacter 23





LE MOT DU FONDATEUR

Notre histoire

Implantée à Saint-Privat-la-Montagne, **ABCD'R Services** accompagne depuis 2013 les particuliers dans leur quotidien, grâce à des prestations de services à la personne fondées sur la proximité, l'écoute et la confiance.

En 2025, une nouvelle étape commence avec l'arrivée de **Frédéric Faure** à la direction de l'entreprise. Fort de son expérience acquise depuis 2017 dans les services à domicile et de la création de la marque **Axiome** en 2024, il inscrit l'agence dans une dynamique commune de professionnalisation, de formation et de qualité de service.

ABCD'R Services devient ainsi **Axiome 57**. Cette nouvelle identité prolonge l'histoire et le savoir-faire de l'agence tout en affirmant une ambition renouvelée : proposer un accompagnement humain, personnalisé et durable aux habitants de Saint-Privat-la-Montagne et des communes situées dans un rayon de 20 kilomètres.

57

Moselle — rayon d'action de 20 km autour de Saint-Privat-la-Montagne.

"

En rejoignant Axiome 57, vous faites partie d'une aventure qui allie l'expérience d'ABCD'R Services depuis 2013 à la dynamique du groupe Axiome. Avec les encadrants d'agence, avec vos collègues, auprès de nos clients, vous avez une belle mission : vous apportez aux familles un véritable soutien !

Notre priorité reste la même : permettre à chacun de mieux vivre chez soi, tout en valorisant vos compétences et votre bien-être.

— Frédéric Faure, directeur d'Axiome 57

NOTRE MISSION

Contribuer à la qualité de vie quotidienne de nos clients.

NOTRE ADN

Nos valeurs

Quatre valeurs guident chaque intervention et chaque décision chez Axiome.

La positive attitude

Elle appartient à chacun : prendre du plaisir à bien faire son métier, envisager les situations comme des opportunités et avoir confiance en soi et en ses collègues pour faire réussir ensemble notre entreprise.

Le respect

C'est la valeur centrale d'Axiome. Le respect s'applique envers chacun, non seulement dans les paroles mais aussi dans les comportements.

L'excellence

Au sein d'Axiome, nous avons la volonté de toujours nous améliorer, par le biais de formation technique et théorique.

L'esprit d'équipe

C'est partager des objectifs, avancer ensemble dans la même direction et pouvoir compter les uns sur les autres.

« Un salarié satisfait, c'est l'assurance d'un client satisfait. »

Axiome a la volonté d'offrir à l'ensemble de ses collaborateurs un environnement de travail qui leur permette de progresser et de remplir quotidiennement leur fonction avec plaisir et compétence — en conciliant vie professionnelle et vie personnelle : mère de famille, étudiant, mamie-nounou…

01

CHAPITRE 01

Vos missions au quotidien

À RESPECTER

Vos obligations

Pour assurer une prestation de qualité :

Présentation & ponctualité

Présentation correcte, tenue adaptée avec les équipements fournis par Axiome. Ponctualité : avertir en cas de retard ou d'absence.

Pointage

Pointer au début et à la fin de chaque intervention.

Fiche de route

Respecter la fiche de route : les tâches à réaliser lors de la prestation.

Clés confiées

Vous êtes responsable des clés qui vous sont confiées.

EN CAS D'ABSENCE

Toute absence doit être signalée avant l'heure de début de votre intervention. Les clés des clients en votre possession doivent être déposées en agence dans les meilleurs délais.

Prévenez directement le bureau au 03 55 05 62 55, ouvert le mardi et le jeudi de 9h à 12h, et sur rendez-vous.
En dehors de ces horaires, le même numéro assure l'astreinte.



SUR LE TERRAIN

Chez le client

- Vouvoyer les clients, être poli et utiliser un vocabulaire correct.
- Faire preuve de discrétion (ne pas diffuser les informations personnelles, ne pas se confier…).
- Respecter les habitudes et les choix de vie (religion, culture, intimité…).
- Remonter à votre agence toute modification de planning ou toute évolution des besoins du client.
- Ne pas accepter d'argent ou de cadeaux de la part des clients.
- Informer Axiome en cas de situation préoccupante.
- Remplir le cahier de liaison à chaque intervention.

LOYAUTÉ

Votre relation avec Axiome

- Informer immédiatement Axiome de tout sinistre, casse ou problème.
- Assurer les remplacements avec professionnalisme (présentez votre carte Axiome à un nouveau client).
- Signaler à Axiome tout changement personnel (état civil, allergies, adresse, permis, aptitude…).
- Ne pas fumer ni consommer de boissons alcoolisées chez les clients.
- Ne pas utiliser d'objets ou matériels appartenant aux clients sans leur autorisation.
- Les salariés disposent d'un droit de retrait si la prestation met en péril leur santé ou leur intégrité.





INCLUSION

L'emploi des travailleurs handicapés

Axiome favorise le recrutement et l'intégration des travailleurs en situation de handicap, et s'engage à assurer leur maintien dans l'emploi.

Vous pouvez déclarer votre situation de handicap si vous êtes :

- → Reconnu(e) travailleur handicapé par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ;
- → Titulaire d'une pension d'invalidité ;
- → Titulaire de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) ;
- → Titulaire d'une carte d'invalidité ;
- → Bénéficiaire d'une rente accident du travail avec un taux d'IPP supérieur à 10 %.

NE PAS OUBLIER

Pensez à transmettre le justificatif à votre responsable d'agence.



02

CHAPITRE 02

Nos engagements envers vous

CE QUE NOUS VOUS DEVONS

Nos engagements

Nous nous engageons auprès de nos salariés pour leur garantir une évolution professionnelle sereine.

1

L'évolution de nos collaborateurs

Axiome met un point d'honneur à faire monter en compétence ses collaborateurs, sur le plan professionnel comme personnel. Tous les intervenants peuvent postuler lors d'une ouverture de poste.

2

Le versement du salaire au réel

Votre salaire mensuel est calculé et versé chaque mois selon les heures réellement effectuées : il peut donc varier d'un mois à l'autre. Pour plus d'heures, inutile d'attendre la fin de l'année.

LE PETIT + AXIOME

Chez Axiome, nous accompagnons nos salariés au quotidien et dans leur évolution professionnelle. Nous sommes fiers de former et de faire évoluer nos équipes.



SUITE

Vos contraintes & vos trajets

3 La prise en compte de vos contraintes personnelles

Axiome s'engage à respecter vos indisponibilités.

4 Les trajets entre les prestations

Axiome applique 2 types de compensation pour les déplacements entre prestations, prévus par la CCN du service à la personne : le temps de déplacement entre 2 clients (« intermissions ») et les frais kilométriques, aussi applicables à un déplacement en vélo ou trottinette.

BON À SAVOIR

Nous avons créé un partenariat avec une agence de location de vélo et de trottinette électrique. Axiome prend à sa charge 50 % de la cotisation (assurance + entretien) — utilisables aussi à titre personnel !



03

CHAPITRE 03

Le contrat & la vie chez Axiome

CADRE LÉGAL

Votre contrat de travail

Vous dépendez de la Convention Collective Nationale des Services à la Personne (IDCC 3127, entrée en vigueur le 1er novembre 2014). Elle est disponible en agence sur simple demande, ainsi que sur votre espace salarié. Vous êtes représenté par l'intermédiaire du CSE.

Temps de travail annualisé

Vos horaires variant d'une semaine à l'autre, votre temps de travail est annuel avec une moyenne mensuelle. Un décompte annuel permet de verser les majorations dues (heures complémentaires ou supplémentaires).

Temps partiel / temps plein

Temps partiel : heures complémentaires au-delà de la durée annualisée du contrat. Temps plein : heures supplémentaires au-delà de 1607 heures annuelles.

Planning hebdomadaire

Vous êtes prévenu de votre planning et de ses modifications sur votre téléphone professionnel ou votre espace salarié.

Contraintes personnelles

À la signature, vous fixez avec votre Responsable d'Agence vos horaires d'indisponibilité et vos souhaits pour les dimanches (Assistants de Vie / Gardes d'Enfants) et jours fériés.

LE VERSEMENT DU SALAIRE — EXEMPLE

La totalité des heures travaillées est payée chaque mois. Seule la majoration des heures supplémentaires ou complémentaires est régularisée lors du bilan annuel et versée en fin d'année. Exemple : mon horaire contractuel mensuel moyen est de 110h/mois. Au réel : si je travaille 110h, je suis payé 110h. Si je travaille 90h, je suis payé 90h. Si je travaille 120h, je suis payé 120h. Votre Responsable d'Agence peut vous proposer des avenants pour ajuster votre contrat.

ESPACE SALARIÉ EN AGENCE

En agence, vous disposez d'un espace dédié avec un accès libre aux procédures internes et aux résumés de réunions, ainsi qu'à un tableau d'affichage. Le CSE dispose lui aussi de son propre espace et de son tableau d'affichage, dédiés à la représentation du personnel.

RÉMUNÉRATION

Salaire, trajets & bulletin

Versement du salaire

Le virement est émis vers le 7 de chaque mois suivant (1er jour ouvré après le 8 si férié ou week-end). Un délai bancaire peut s'appliquer avant que la paie soit visible.

Intermissions

Le temps de déplacement entre 2 clients est du temps de travail dès lors que la pause entre deux prestations est inférieure à 15 min après déduction du trajet.

Frais kilométriques

Comptabilisés entre chaque client, remboursés selon le tarif en vigueur — également pour un déplacement en vélo ou trottinette. Domicile ↔ 1ère/dernière prestation : pris en charge au-delà de 20 km.

Coffre-fort numérique

Bulletins disponibles dès le 10 du mois, transmissibles à votre conseiller France Travail, et 10 Go de stockage sécurisé pour vos documents personnels.

Les transports en commun sont remboursés à 50 % sur justificatif, à joindre à votre fiche de salaire.

IMPORTANT

En cas de maladie

Lors de toute absence, vous avez des obligations vis-à-vis de votre employeur.

LES DEUX PREMIERS RÉFLEXES

1. Contactez votre agence sur la ligne directe au **03 55 05 62 55** (aux horaires d'ouverture ou en astreinte, même numéro).
2. Fournissez un justificatif d'arrêt de travail sous **48 heures**. Sans ce justificatif, votre dossier ne sera pas pris en charge par la Sécurité sociale et vous vous exposez à des sanctions.

ACCIDENT

Accident de travail ou de trajet

- → Contactez ou faites contacter le bureau le plus rapidement possible.
- → Faites-nous parvenir, par mail ou par courrier, un descriptif des événements : date, lieu, heure, situation, partie du corps concernée, douleur ou hématome observé — indispensable pour la déclaration d'accident du travail.
- → Fournissez un justificatif d'arrêt de travail sous 48 heures maximum, pour permettre à Axiome d'effectuer les déclarations et de vous remettre la feuille « accident de travail ».

À RETENIR

Deux réflexes simples suffisent : prévenir vite, justifier dans les temps. Ils protègent votre dossier et votre prise en charge.

REPOS

Vos congés

Tout salarié acquiert 2,5 jours ouvrables de congés payés par mois (= 30 jours ouvrables/an = 5 semaines). Les congés commencent un jour travaillé et finissent la veille d'un jour travaillé, sauf pour le dimanche. Une semaine de congé se comptabilise donc du lundi au samedi inclus, soit 6 jours.

Chaque année, prenez au moins 12 jours ouvrables continus entre le 1er mai et le 31 octobre (si acquis). Le bas de votre bulletin de salaire indique vos droits :

Congés N

Congés payés en cours d'acquisition.

Congés N-1

Congés payés à prendre sur l'année en cours.

Congés N-2

Tous les congés N-1 non pris sont perdus au passage en N-2.

POUR INFO

Les jours ouvrables sont tous les jours de l'année, sauf les jours fériés chômés (25 décembre et 1er mai, sauf Alsace-Moselle) et les jours de repos hebdomadaires.

COMMENT POSER VOS CONGÉS

Faites votre demande par écrit au moins un mois avant le départ souhaité (formulaire « Demande ou Annulation de Congés intervenants », en agence ou sur votre espace salarié), à faire valider par votre Responsable d'Agence.

VOTRE PARCOURS

Votre suivi et évolution

Chez Axiome, vous êtes suivi et accompagné dès votre embauche puis pendant toute votre carrière. Votre satisfaction est essentielle et nous sollicitons régulièrement votre avis.

Les étapes incontournables

1. **Signature du contrat**
2. **Bilan de la 1ère semaine de formation**
3. **Tout au long de votre période d'essai**
4. **Bilan sur la période d'essai**
5. **À l'issue de la 1ère année**
6. **Entretien réalisé tous les deux ans**

L'évolution au sein du groupe

Au travers des prestations réalisées au quotidien, vous développez de nouvelles compétences. Vous pouvez aussi évoluer en :

- → Transmettant votre expertise à d'autres salariés en devenant Tuteur ;
- → Diversifiant vos activités par le multi-métier (Ménage-Repassage + Garde d'Enfants…) ;
- → Postulant sur des fonctions en agence — Axiome vous accompagne par du tutorat et des formations complémentaires.

04

CHAPITRE 04

Vos avantages & vos outils

RÉMUNÉRATION & BIEN-ÊTRE

Vos avantages

Tickets restaurant

Un complément de salaire non imposable, via une carte dédiée. Conditions : 6 mois d'ancienneté révolus et minimum 6h de travail effectif dans la journée. Montant et part employeur : voir avec votre agence.

Comité d'Entreprise — WiiSmile

Offres et réductions sur vacances, culture, loisirs, services à la personne… + soutien scolaire et formations gratuites pour vous et vos enfants. Inscription automatique dès 6 mois d'ancienneté : enveloppe de 50 €/mois, cumulable.

Chèques vacances (ANCV)

Non imposables, financés à 50 % par Axiome (montant selon la réglementation en vigueur). Condition : un an d'ancienneté à la date de la demande.

Mutuelle d'entreprise

Bénéfice automatique (sauf contrat ≤ 15h/semaine), prise en charge à 50 % par Axiome. Détails transmis au moment de la signature.

MOBILITÉ & ÉQUIPEMENT

Vos avantages (suite)

Téléphone portable

Vous pouvez utiliser votre téléphone professionnel à titre personnel. À chaque changement de propriétaire, la carte SIM est changée et l'appareil réinitialisé pour protéger vos données.

Vélo & trottinette électrique

Un partenariat avec une agence de location facilite vos déplacements. Axiome prend en charge 50 % de la cotisation (assurance + entretien) — utilisables aussi à titre personnel.



AU QUOTIDIEN

Mes outils

Axiome vous fournit un téléphone professionnel dès l'embauche : internet, appels et SMS illimités. Sur l'écran d'accueil, retrouvez l'application **XIMI**.

Votre journée en un coup d'œil

Les interventions et événements du jour s'affichent, avec des notifications pour chaque modification de planning, feuille de route ou nouveau message.

Un espace personnalisé et sécurisé

L'espace salarié centralise vos informations et reste accessible directement depuis votre téléphone.

Consulter votre planning

Visualisez vos interventions à venir et démarrez votre prestation en un geste.

Vos ressources métier

Retrouvez les informations sur votre métier et vos différentes prestations (fiches de route…).



UNE QUESTION, UN BESOIN

Nous contacter

AXIOME 57

9 Rue du Général de Gaulle, 57855 Saint-Privat-la-Montagne

contact@axiome57.fr

03 55 05 62 55

AGENCE
Mardi et jeudi
9h - 12h, et sur rendez-vous

ASTREINTE
Même numéro
03 55 05 62 55

Numéros utiles

- → Le 119 (Allô Enfance en Danger), s'il s'agit d'un enfant.
- → Le 3977 (Fédération contre la maltraitance), pour une personne âgée ou en situation de handicap.
- → Le 3919 (Violence Femmes Info), pour les femmes victimes de maltraitance.
- → Réseau ALMA — Allô Maltraitance Personnes Âgées et/ou Handicapées : un écoutant qualifié vous conseille sur les démarches.

Urgence ou danger imminent

17
Police / Gendarmerie

15
SAMU — urgence médicale

18
Pompiers



axiome
L'évidence à votre service

Axiome 57 — 9 Rue du Général de Gaulle, 57855 Saint-Privat-la-Montagne — 03 55 05 62 55